

ANNEXE C

ACCORD DE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

(Data Processing Agreement – DPA)

Conforme à l'article 28 du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD)

1. Objet

La présente annexe définit les conditions dans lesquelles MYESIS SOLUTIONS traite des données à caractère personnel pour le compte du Client dans le cadre de l'utilisation de la plateforme LumivaPDF.

Elle complète les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation et fait partie intégrante du contrat conclu entre les Parties.

2. Définitions

Pour les besoins de la présente annexe :

- **Responsable du traitement** : le Client, qui détermine les finalités et les moyens des traitements réalisés au moyen de LumivaPDF.
- **Sous-traitant** : MYESIS SOLUTIONS, qui traite les données personnelles pour le compte du Client.
- **Personne concernée** : toute personne physique identifiée ou identifiable dont les données sont traitées.
- **Violation de données personnelles** : tout incident entraînant la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès non autorisé à des données personnelles.

Les autres termes ont le sens qui leur est donné par le RGPD.

3. Description des traitements

MYESIS SOLUTIONS traite les données personnelles uniquement pour permettre la fourniture des services LumivaPDF.

Les traitements peuvent notamment comprendre :

- l'hébergement des données ;
- la virtualisation documentaire ;
- la publication de documents interactifs ;
- la collecte de contacts ;
- le Radar d'Usage ;
- la gestion des comptes utilisateurs ;
- l'administration des licences ;
- la sauvegarde des données ;
- le support technique.

Aucun traitement n'est réalisé pour une finalité incompatible avec les instructions documentées du Client.

4. Catégories de données

Selon les fonctionnalités activées par le Client, les données susceptibles d'être traitées peuvent inclure :

Données d'identification

- nom ;
- prénom ;
- adresse électronique ;
- numéro de téléphone ;
- fonction ;
- entreprise.

Données techniques

- adresse IP ;
- identifiants de connexion ;
- journaux d'accès ;
- informations relatives au navigateur ;
- système d'exploitation.

Données documentaires

- documents PDF ;
- documents générés ;
- métadonnées ;
- liens intégrés ;
- pièces jointes.

Données d'utilisation

- statistiques de consultation ;
- durée de lecture ;
- parcours utilisateur ;
- interactions réalisées ;
- téléchargements.

Le Client s'engage à ne pas utiliser LumivaPDF pour traiter des catégories particulières de données (article 9 du RGPD), sauf accord spécifique et mesures complémentaires appropriées.

5. Catégories de personnes concernées

Les traitements peuvent porter notamment sur :

- les salariés du Client ;
 - les administrateurs ;
 - les utilisateurs autorisés ;
 - les prospects ;
 - les clients du Client ;
 - les partenaires ;
 - les fournisseurs ;
 - les lecteurs des documents publiés.
-

6. Obligations de MYESIS SOLUTIONS

En qualité de Sous-traitant, MYESIS SOLUTIONS s'engage à :

- traiter les données uniquement sur instruction documentée du Client ;
- garantir la confidentialité des données ;
- limiter l'accès aux seules personnes habilitées ;

- mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées ;
 - veiller à ce que les personnes autorisées soient soumises à une obligation de confidentialité ;
 - assister le Client dans la mesure du raisonnable pour satisfaire à ses obligations réglementaires ;
 - notifier toute violation de données personnelles dans les meilleurs délais après en avoir eu connaissance ;
 - supprimer ou restituer les données à la fin du contrat selon les instructions du Client et sous réserve des obligations légales de conservation.
-

7. Obligations du Client

Le Client demeure seul responsable :

- de la licéité des traitements ;
- du choix de la base légale ;
- de l'information des personnes concernées ;
- du recueil des consentements lorsque ceux-ci sont requis ;
- de la détermination des durées de conservation ;
- de l'exactitude des données collectées.

Le Client garantit que les données confiées à MYESIS SOLUTIONS sont traitées conformément au RGPD et aux lois applicables.

8. Sécurité

MYESIS SOLUTIONS met en œuvre des mesures adaptées aux risques, notamment :

- chiffrement des communications (TLS) ;
- contrôle des accès ;
- gestion des habilitations ;
- authentification sécurisée ;
- journalisation des événements ;
- sauvegardes régulières ;
- surveillance des infrastructures ;
- mises à jour de sécurité ;
- procédures de gestion des incidents.

Ces mesures sont détaillées dans l'Annexe B (PSSI).

9. Sous-traitants ultérieurs

MYESIS SOLUTIONS peut faire appel à des sous-traitants pour l'exécution de certaines prestations, notamment :

- hébergement ;
- sauvegarde ;
- messagerie ;
- supervision ;
- sécurité ;
- services cloud.

Ces sous-traitants sont sélectionnés pour leurs garanties en matière de sécurité et de conformité.

MYESIS SOLUTIONS demeure responsable de leurs prestations dans les conditions prévues par le RGPD.

10. Transferts internationaux

Les données sont, par principe, hébergées au sein de l'Union européenne.

Si un transfert vers un pays tiers devait être nécessaire, MYESIS SOLUTIONS veillera à ce qu'il soit encadré par un mécanisme reconnu par le RGPD, tel que :

- une décision d'adéquation de la Commission européenne ;
 - les clauses contractuelles types (SCC) ;
 - toute autre garantie appropriée prévue par le RGPD.
-

11. Assistance

Dans la mesure où cela est raisonnablement possible, MYESIS SOLUTIONS assiste le Client pour :

- répondre aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées ;
- réaliser une analyse d'impact (AIPD) lorsque nécessaire ;
- consulter l'autorité de contrôle si la réglementation l'impose ;
- gérer les violations de données.

Les prestations nécessitant une intervention importante peuvent faire l'objet d'une facturation spécifique.

12. Violations de données

En cas de violation de données personnelles affectant les traitements réalisés pour le compte du Client, MYESIS SOLUTIONS notifiera celui-ci dans les meilleurs délais après en avoir eu connaissance.

Cette notification comprendra, dans la mesure du possible :

- la nature de l'incident ;
 - les catégories de données concernées ;
 - les conséquences connues ou probables ;
 - les mesures déjà mises en œuvre ;
 - les recommandations permettant de limiter les effets de l'incident.
-

13. Exercice des droits

Lorsque MYESIS SOLUTIONS reçoit directement une demande d'une personne concernée relative à un traitement réalisé pour le compte du Client, elle transmet cette demande au Client dans les meilleurs délais, sauf disposition légale contraire.

Le Client demeure responsable de la réponse apportée à la personne concernée.

14. Restitution et suppression des données

À l'expiration du contrat, le Client peut demander :

- la restitution de ses données ;
- la suppression des données ;
- ou la combinaison de ces deux opérations.

Les modalités de restitution sont définies dans l'Annexe D.

Les données conservées dans les sauvegardes sont supprimées selon les cycles de rétention applicables.

15. Droit d'audit

Le Client peut demander des informations permettant de vérifier le respect des obligations prévues par la présente annexe.

Lorsque cela est justifié, un audit peut être organisé après accord des Parties, sous réserve :

- d'un préavis raisonnable ;
 - du respect de la confidentialité des informations de MYESIS SOLUTIONS ;
 - de l'absence de perturbation excessive des activités ;
 - de la prise en charge des coûts de l'audit par le Client, sauf manquement avéré de MYESIS SOLUTIONS.
-

16. Durée

Le présent Accord de Traitement des Données demeure applicable pendant toute la durée de la relation contractuelle entre les Parties.

Les obligations relatives à la confidentialité et à la protection des données demeurent applicables aussi longtemps que MYESIS SOLUTIONS conserve des données personnelles pour le compte du Client.

17. Hiérarchie des documents

En cas de contradiction entre la présente annexe et les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation, les dispositions de la présente annexe prévalent pour toutes les questions relatives au traitement des données personnelles.

18. Contact RGPD

Toute question relative au traitement des données personnelles peut être adressée à MYESIS SOLUTIONS aux coordonnées indiquées dans les mentions légales ou dans la politique de confidentialité.

Lorsque MYESIS SOLUTIONS désigne un Délégué à la Protection des Données (DPO), ses coordonnées sont communiquées sur le site internet de LumivaPDF et dans la politique de confidentialité.